

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	15 mars 2018	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	15 mars 2018	En exercice : 50 Présents : 36 Votants : 50

Séance du mercredi 21 mars 2018

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi vingt et un mars deux mille dix-huit à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN (arrivé à 19 h 37), Mme Marie-Hélène GOUEDARD, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Hassan LARIBIA, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Daniel EMERY, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, procuration à M. Michel DEFRANCE
M. Patrick LEMAISTRE, procuration à Mme Catherine DECUYPER
M. Serge BLOUET, procuration à Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU
M. Claude PERREAU, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Jean-Yves MESNY
Mme Monique PAUTRÉ, procuration à M. Nicolas SORET
M. Benoit HERR, procuration à M. Bernard MORAIN
M. Thierry LEAU, procuration à M. Didier MIGNON
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. Bruno JAN
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT
Mme Eliette ITALIANO, procuration à M. Laurent CHAT
M. Alain PETER, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Lionel BOUTIN, suppléé par Daniel EMERY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : MOTION : soutien aux villes de Tonnerre, Avallon et Clamecy sur le maintien des urgences hospitalières

OBJET : MOTION : soutien aux villes de Tonnerre, Avallon et Clamecy sur le maintien des urgences hospitalières

Considérant que les territoires ruraux, et celui de l'Yonne en particulier, souffrent d'un déficit manifeste d'acteurs et de structures en matière médicale et paramédicale,

Considérant que les récentes décisions impliquent une poursuite de l'abandon de la part de l'État à travers l'Agence Régionale de Santé des territoires de l'Yonne et de sa proche périphérie,

Considérant que les services des hôpitaux publics sont bien souvent les derniers lieux de secours de la population. Qu'au-delà des impératifs de santé publique et de questions sanitaires, ces lieux sont devenus le recours ultime. Dans une zone rurale, un service d'urgence est à la fois un impératif de survie d'un hôpital, mais aussi de l'ensemble d'un territoire.

Considérant qu'un hôpital ne peut survivre sans ses urgences, qu'un territoire ne peut survivre sans son hôpital,

Considérant qu'il appartient à l'État d'assurer l'égalité des citoyens en termes d'accès aux soins de qualité,

De ce fait, nous élus de la Communauté de Communes du Jovinien, apportons un soutien total aux élus, au personnel hospitalier de toutes natures et, plus largement, à l'ensemble des populations du Tonnerrois, de l'Avallonnais et du Clamecyçois, dans la lutte qu'ils mènent pour maintenir leurs urgences hospitalières ouvertes de jour comme de nuit, sans conditions.

Motion adoptée à l'unanimité.



Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Date de réception
par la Sous-Préfecture : 12/04/2018

Date de publication : 12/04/2018